



PLANS D'ALIMENTATION INDICATIFS pour DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LAIT (D.A.L.)

Selon le type de la machine, les plans d'alimentation se décomposent selon 2 présentations, soit :

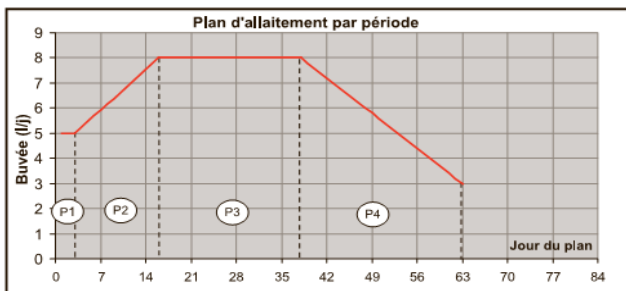
PLAN PAR PÉRIODE

Saisie des quantités de buvée pour chaque début et fin de période, les valeurs intermédiaires étant calculées automatiquement par la machine

Concentration de la buvée :
120 g/ litre de buvée, soit 135 g/litre d'eau

Age/ Période	Durée de la période en jours	Volume de la buvée par jour en DEBUT de période	Volume de la buvée par jour en FIN de période	
1 ^{er} , 2 nd et 3 ^e jour	3	COLOSTRUM A VOLONTE		
1 ^{ère} période	3	5 litres	5 litres	CONCENTRE DE SEVRAGE, EAU, BONNE PAILLE A VOLONTE
2 ^{nde} période	13	5 litres	8 litres	
3 ^e période	22	8 litres	8 litres	
4 ^e période	25	8 litres	3 litres	

- ▶ Durée de la période au DAL : 63 jours
- ▶ Quantité d'aliment d'allaitement : 50 kg
- ▶ Dans le cas de veaux trop faibles, faire durer la 3e période 7 jours de plus, soit au total 29 jours.
- ▶ Le nombre de repas par jour est automatiquement géré par la machine.



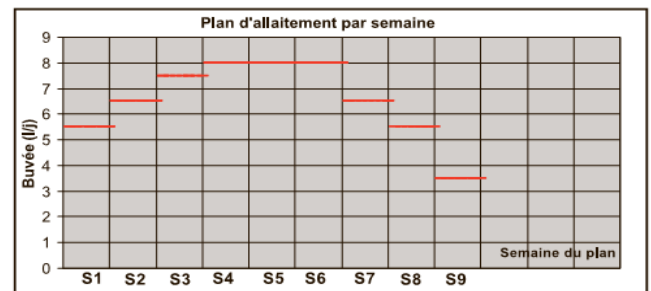
PLAN PAR SEMAINE

Saisie d'une quantité fixe de buvée pour chaque semaine

Concentration de la buvée :
120 g/ litre de buvée, soit 135 g/litre d'eau

Semaine	Volume de la buvée par jour	
1 ^{er} , 2 nd et 3 ^e jour	COLOSTRUM A VOLONTE	
1 ^{ère} semaine	5,5 litres	CONCENTRE DE SEVRAGE, EAU, BONNE PAILLE A VOLONTE
2 ^{de} semaine	6,5 litres	
3 ^e semaine	7,5 litres	
4 ^e à 6 ^e semaine	8 litres	
7 ^e semaine	6,5 litres	
8 ^e semaine	5,5 litres	
9 ^e semaine	3,5 litres	

- ▶ Durée de la période au DAL : 63 jours
- ▶ Quantité d'aliment d'allaitement : 50 kg
- ▶ Dans le cas de veaux trop faibles, rajouter une semaine d'allaitement à 8 litres de buvée à l'issue de la 6e semaine.
- ▶ Le nombre de repas par jour est automatiquement géré par la machine.



RECOMMANDATIONS :

- ▶ Vérifier régulièrement la température (tout particulièrement en période de fortes variations des températures extérieures) :
 - dans le bol : 45°C minimum.
 - à la tétine : 40°C minimum. Si besoin, isoler les tuyaux entre la machine et la tétine.
- ▶ Vérifier la concentration de l'aliment d'allaitement à chaque changement de lot et au minimum 2 fois par an.
- ▶ Nettoyer régulièrement le bol, les tuyaux, la tétine et effectuer une désinfection hebdomadaire.
- ▶ STOCKER l'aliment dans un endroit sec et veiller à bien refermer les sacs entamés pour éviter les contaminations et les reprises d'humidité.

CONSEILS D'ELEVAGE :

- ▶ Vérifier la qualité du colostrum avec un pèse colostrum.
- ▶ Distribuer le colostrum aux veaux durant les 3 premiers jours, 2 litres dans la 1^{ère} heure de vie et au moins 3 buvées dans les 12 heures suivant la naissance. L'utilisation d'une tétine pour la prise du colostrum facilitera l'adaptation au DAL.
- ▶ Sevrer lorsque les animaux ont atteint un poids de 90 à 100 kg et que la consommation de concentré 1^{er} âge est au minimum de 2 kg par jour et par animal.

POUR UNE EVENTUELLE UTILISATION AU SEAU :

Utiliser l'aliment d'allaitement comme un aliment traditionnel : concentration de 170 à 180 g/L de buvée (soit 200 g/L d'eau) pour un plan 1 repas par jour, ou une concentration de 125 g/L de buvée (soit 140 g/L d'eau) pour un plan 2 repas par jour.